

L'identité et la démocratie comme processus

Autor(en): **Pidoux, Jean-Yves / Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1655

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'identité et la démocratie comme processus

Une vision figée de l'appartenance nationale ignore les relations entre individus différents qui peuvent coexister pacifiquement.

On s'est demandé, depuis les événements du 1^{er} août sur la prairie du Grütli, quelles pouvaient être les accointances entre des énergumènes plus prêts à vociférer qu'à argumenter, et des formations politiques dont les programmes sont en principe formulés de manière rationnelle et développée.

Prenons le problème par un autre bout. Les trublions du Grütli se caractérisent par une conception très figée et au fond contradictoire de l'identité et de la légalité. Bien que peu enclins à respecter la loi, ils réduisent en effet l'identité à une détermination légale et administrative: l'assignation à une nationalité. Pour eux, les identités et les frontières sont des fondements, et non des résultats. Une identité nationale est ainsi posée comme un préalable, un principe d'orientation qui donnerait à la réalité tout entière sa couleur et sa teneur. Ce n'est pas qu'ils apprécient tous les Suisses, mais ils honnissent tous les non-suisses. Par principe, ceux qui ne partagent pas cette identité sont transformés en suspects ou en même en ennemis, du simple fait de cette altérité.

L'identité nationale n'est pas l'identité

Or, cette identité nationale nous détermine-t-elle tout entiers? Ce qui fait de certains des habitants de ce pays des Suisses, et d'autres des non-suisses, ce sont des critères qui ont plus à voir avec l'administration et la légalité qu'avec une fantasmagorique identité culturelle. On ne compte plus les Suisses que des liens de famille lient avec des personnes étrangères. On ne compte pas les Suisses dont les goûts culturels, musicaux, littéraires, gastronomiques sont extraordinairement composites, et empruntent à des traditions qui n'ont rien de national. On ne compte pas les supporters de tel club sportif qui s'enthousiasment pour les exploits des «leurs» dans le championnat - avant de vibrer pour une équi-

pe nationale composée à la fois de joueurs de leur club et de leurs adversaires du week-end précédent. On ne compte pas les Suisses dont le rapport aux institutions, à la citoyenneté, au paysage, aux voyages, à l'armée, à la politique ont changé selon les circonstances, les âges de la vie. Et ils ne sont pas schizophrènes, ils sont juste sensés!

A l'inverse, comment verser dans la même catégorie des immigrés de deuxième ou troisième génération et des requérants d'asile fraîchement arrivés, à peine tolérés sur notre territoire? Comment ne pas voir que certains ont «pris racine», en quatre ou quinze ans, que leur identité a changé de par leur établissement, par le sort économique et administratif qui leur est réservé? Tout cela vient largement se superposer aux identités «ethniques» supposées originelles, voire les supplanter.

Nation et démocratie

Je ne suis ce que je suis parce que j'ai été et que je suis en relation avec toute une série d'autrui, proches et lointains. Ce qui est vrai pour notre identité personnelle l'est pour notre identité collective. Même si l'appartenance nationale nous gratifie de «papiers d'identité», la nation est, elle aussi, un résultat assez flou. Même si elle trouve son inscription dans des textes «fondateurs», comme une constitution, elle est le produit mouvant d'une histoire qui l'a (à vrai dire assez chaotiquement et imaginativement) construite en une «communauté».

Alors, bien sûr, on pourra rechercher quelle théorie sous-jacente de l'identité se rapproche le plus, parmi les doctrines des partis politiques constitués, des sornettes sur une unité nationale intangible, fondatrice, sur des frontières originelles et intouchables, etc. Mais l'attitude à adopter n'est pas la recherche d'un ennemi fétiche - nous retomberions dans le travers identificateur que nous avons pour objectif de critiquer. Il vaut mieux tenter de maintenir un espace public où des discours se manifestent et s'échangent. Pour cela, tablons non sur des identités figées, mais sur des êtres de bonne foi et rationnels, qui utilisent leur intelligence et leurs convictions pour échan-

ger des arguments, pour entendre et se faire entendre.

La démocratie c'est aussi cela: l'acceptation essentiellement pacifiste du fait que les identités se construisent en relation les unes avec les autres, et qu'elles peuvent cohabiter dans une confrontation clémentine. Pour ce faire il faut suspendre la violence, et accepter de s'exprimer autrement qu'en diabolisations, en insultes ou en huées inarticulées. Comme le disait Martin Luther King, dans une phrase que les personnes attachées à la démocratie garderont précieusement en mémoire: «la paix n'est pas un but lointain que nous visons, c'est aussi un chemin pour atteindre ce but».

Jean-Yves Pidoux

Militantisme gouvernemental

Toujours soucieux du détail, le *Sonntagsblick* du 14 août fouillait les agendas des conseillers fédéraux pour y repérer leurs contributions personnelles à la campagne en faveur du oui à la libre-circulation des personnes entre la Suisse et les nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Entre le 15 août et le 20 septembre, Joseph Deiss et Micheline Calmy-Rey auront totalisé respectivement 27 et 22 prises de parole devant divers publics. MM. Schmid (7 interventions), Couchepin (5), Merz (4) et Blocher (3) ont manifestement d'autres priorités. Quant à Moritz Leuenberger, il n'a pas de tribune en vue, mais d'autres moyens d'action, plus discrets, échappant donc au journal dominical alémanique. Lequel milite le plus efficacement? Joseph Deiss, qui s'adresse une trentaine de fois à des auditoires convaincus d'avance, ou Moritz Leuenberger, qui rassure les cheminots par un accord excluant le dumping salarial et les fait massivement basculer en faveur du oui le 25 septembre? yj

Une version raccourcie de ce texte a paru dans la page Opinions de 24heures du 22 août 2005.